

GESTION TERRITORIALE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DU PAYS VITRYAT

OBJECTIFS STRATÉGIQUES
de la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) du Pays Vitryat :

- Renforcer l'attractivité du territoire,
- Anticiper et accompagner les mutations des filières d'activités traditionnelles (industrie, agriculture, ...),
- Accompagner le développement des nouvelles filières d'activités (Service à la personne, transition énergétique, tourisme...).

ACTIONS SUPPORT

N°	ACTION STRATÉGIQUE	Filières en développement				Réflexion ESS	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	DESCRIPTION	PUBLIC(S) VISÉ(S)
		Services à la personne	Transition écologique	Tourisme					
I	Poursuivre et animer l'observatoire territorial					Assurer la connaissance du territoire et de ses dynamiques afin d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques en cours et à venir.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir, actualiser et mettre à jours les indicateurs (socio-démographiques, économiques...), maintenir une veille auprès des partenaires, • Réaliser et diffuser des analyses thématiques du territoire, animer le portail cartographique web (Dynmap et site internet du Pays). 	Partenaires locaux et acteurs de l'emploi	
II	Poursuivre la cartographie des compétences du territoire	X	X	X		Réaliser une "cartographie" territorialisée des compétences afin d'accompagner les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les métiers "fragiles" et les métiers "porteurs" du territoire (notamment dans les filières en développement), ainsi que les compétences dites "transférables" d'un métier à l'autre. • Exploitation des résultats au travers d'un outil destiné au public (cf. Action 2.2) 	Acteurs de l'emploi	
III	Valoriser et accompagner l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire.	X	X	X	X	Développer une culture de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire et accompagner les opportunités d'ESS pour l'emploi local.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un cycle de formation autour de l'ESS à destination des acteurs de l'emploi du territoire afin de promouvoir une culture de l'ESS, • Renforcer et valoriser les entreprises locales de l'ESS. 	Acteurs de l'emploi et du développement économique	

PLAN D'ACTIONS GTEC

AXE 1 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ET LES SERVICES DU TERRITOIRE

N°	ACTIONS	SàP	TÉ	T	ESS	OBJECTIFS	DESCRIPTION	PUBLIC(S) VISÉ(S)
1.1	Valoriser et promouvoir le territoire	X	X	X		Valoriser et promouvoir le territoire afin d'accueillir de nouveaux arrivants et de nouvelles activités économiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre à disposition un "Pack Accueil" à l'échelle du Pays Vitryat à destination des "nouveaux arrivants" et des entreprises. • Communiquer et promouvoir le territoire au travers d'événements (ex : Parcours France). 	Particuliers et entreprises Tous publics
1.2	Faciliter l'hébergement temporaire des travailleurs				X	Répondre aux besoins d'hébergement temporaire des employeurs et des travailleurs (jeunes salariés, stagiaires, apprentis...dont des mineurs).	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des solutions d'hébergement temporaire des travailleurs (ex : Convention avec les hébergeurs, foyers spécifiques, colocation,...), en partenariat avec les employeurs. 	Entreprises et travailleurs (jeunes travailleurs, apprentis, stagiaires, ...)
1.3	Favoriser le développement de services complémentaires aux entreprises et aux particuliers	X	X		X	Développer et mutualiser des services complémentaires destinés aux entreprises et aux particuliers afin d'accroître l'attractivité du territoire et de générer de l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et recenser les besoins auprès des entreprises et des particuliers, • Développer et accompagner les projets de services complémentaires (ex : Conciergerie de la CCVCD, ressourceurie...). 	<u>Directement</u> : Entreprises et particuliers <u>Indirectement</u> : personnes en recherche d'emploi

AXE 2 : INFORMER, VALORISER ET PROMOUVOIR LES MÉTIERS DU TERRITOIRE

N°	ACTIONS	SàP	TÉ	T	ESS	OBJECTIFS	DESCRIPTION	PUBLIC(S) VISÉ(S)
2.1	Valoriser et promouvoir les métiers du territoire	X	X	X		Promouvoir et informer sur les métiers, les formations, les débouchés et les perspectives d'évolution... sur le Pays et les territoires voisins.	<ul style="list-style-type: none"> • Informer de façon individuelle autour des métiers du territoire lors de l'accompagnement ou de l'orientation des personnes en recherche d'emploi. • Organiser des événements d'information collective autour des métiers du territoire (forums généralistes ou thématiques...), • Organiser des événements de découverte des métiers (rencontres avec les professionnels, visites d'entreprises...). • Animer des événements pédagogiques autour des métiers et de l'entrepreneuriat (ex : Entreprendre pour apprendre). 	Personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle Scolaires et étudiants Tous publics
2.2	Accompagner et faciliter la réorientation professionnelle vers les métiers du territoire	X	X	X		Mettre à disposition un outil à destination du public pour l'informer sur les métiers du territoire et l'accompagner dans son parcours professionnel (recherche d'emploi, reconversion professionnelle...).	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les résultats de la cartographie (cf. Action II) des compétences par la mise en place d'un outil territorialisé destiné au public. (ex : Mon métier de demain). 	Personnes en recherche d'emploi Personnes en reconversion/évolution professionnelle Tous public
2.3	Favoriser et accompagner les initiatives relevant de l'ESS.	X	X	X	X	Favoriser les initiatives locales relevant de l'ESS par la mise en place d'un relais/guichet permettant l'accompagnement des porteurs de projets dans leurs démarches (information, conseil, orientation...).	<ul style="list-style-type: none"> • Créer/mutualiser/développer un guichet ESS pour accompagner et orienter les porteurs dans leurs projets lorsque celui-ci peut relever de l'ESS (en complémentarité avec le Guichet 1er Accueil Création/Reprise d'activité). 	Porteurs de projets

AXE 3 : FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET CONSOLIDER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

N°	ACTIONS	SàP	TÉ	T	ESS	OBJECTIFS	DESCRIPTION	PUBLIC(S) VISÉ(S)
3.1	Encourager la mobilité géographique des demandeurs d'emploi	X	X	X	X	Encourager les étudiants et les demandeurs d'emploi à être mobiles et à aller vers les territoires qui forment et qui recrutent.	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et sensibiliser autour des opportunités d'emploi et de formation sur les territoires voisins et de la nécessité d'être mobile, • Recenser et communiquer sur les dispositifs d'aide à la mobilité existants sur le territoire (aides Pôle Emploi, navettes MSAP, Région...), • Accompagner les demandeurs dans la mobilité et dans leurs projets professionnels (lever les freins psychologiques) notamment au travers de l'événementiel (cf Action 2.1). 	Scolaires et étudiants Demandeurs d'emploi
3.2	Orienter l'offre de formation vers les besoins en compétences du territoire.	X	X	X		Orienter ou développer les formations afin de répondre aux besoins en compétences de certaines filières d'activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en partenariat avec les établissements de formation afin d'ouvrir les cursus existants vers les filières du territoire et de développer des formations complémentaires, • Accompagner la professionnalisation et la montée en compétence des travailleurs (éducateurs, savoir-être, langue...). 	Scolaires et étudiants Demandeurs d'emploi Salariés
3.3	Coordonner le parcours professionnel des travailleurs en temps partiel	X	X	X	X	Favoriser l'emploi et coordonner le parcours professionnel des travailleurs en temps partiel en facilitant le développement de modes de travail alternatifs de type groupement d'employeur/temps partagé.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins des entreprises et des employés, définir les opportunités, • Favoriser la mise en place de dispositifs adaptés aux besoins du territoire (ex. groupements d'employeur). 	Demandeurs d'emploi Travailleurs en temps partiel Entreprises
3.4	Accompagner et mettre en réseau les travailleurs "indépendants/isolés"	X		X	X	Assurer un accompagnement des travailleurs "indépendants/isolés" et leur permettre de s'organiser en réseau afin de consolider leurs activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les travailleurs indépendants et les accompagner/conseiller dans leurs projets, leurs droits (formations, VAE,...) • Mettre à disposition des tiers lieux permettant la rencontre, la mise en réseau, la mutualisation et l'échange professionnel (ex RAM, RAV, espaces de coworking, espace de télétravail...), • Animer des formations/échanges thématiques (FEPEM, CCI, Banques, Comptables...) afin de les accompagner dans leurs activités. 	"Travailleurs indépendants" (Assistants de vie, aides ménagères, auto-entrepreneurs...)